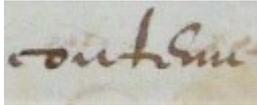


Je vous propose de poursuivre, avec la découverte des différentes graphies de la lettre « U ».

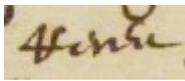
Cette dernière possédait, en effet, deux graphies sous l'Ancien-Régime. L'emploi de l'une ou de l'autre de ces graphies dépendaient de la position de la lettre dans le mot.

- En milieu et fin de mot la graphie de la lettre « U » était constituée de deux jambages successifs. Rien ne permet, alors, de la différencier des lettres « V » et « N » comptant également deux jambages.

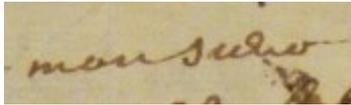
En voici quelques exemples :



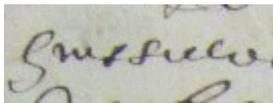
« contenu » (1602)



« receu » (1630)



« monsieur » (1662)



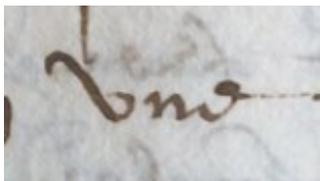
« huissier » (1674)

- En début de mot la graphie de la lettre « U » relevait d'une convention d'écriture dédiée à la différenciation des lettres à jambages.

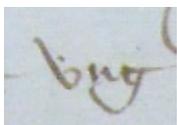
L'une d'entre elles s'appliquait aux lettres « U » et « V » placées en début de mot. Leur graphie habituelle, faite de jambages, cédait alors la place à une graphie particulière et commune aux deux lettres.

Cette graphie permettait de différencier ces dernières des autres lettres à jambages, mais entretenait la confusion entre elles. Ce n'est que, progressivement, à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle et dans le courant du XVIII<sup>e</sup> siècle que le « U » prendra la graphie que nous lui connaissons aujourd'hui.

En voici quelques exemples :



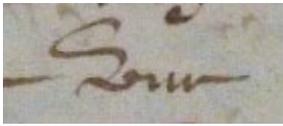
« une » (1581)



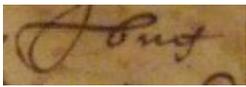
« ung » (1602)



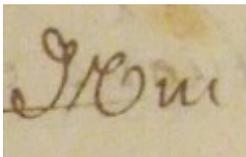
« une »(1605)



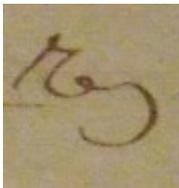
« une » (1605)



« ung » (1628)



« d'une » (1666)



« un » (1731)